



## Plan 10 000 jeunes – Offre de stage

Offre numéro : 3 - DDETS

➔ **Intitulé du stage**

Analyse prospective et statistique des situations signalées auprès des dispositifs d'accès et de maintien dans le logement. Exploitation du logiciel EXPLOC dédié à la prévention des expulsions locatives

➔ **Public visé**

- stage de 3ème
- stage de moins de 8 semaines
- stage gratifié (plus de 8 semaines)

➔ **Durée du stage proposé**

8 semaines

➔ **Lieu(x) d'intervention**

Direction départementale de l'emploi, du travail et de la solidarité

La Roche sur Yon

➔ **Description détaillée de ou des activités confiées au stagiaire : objectifs et activités à mener, rôle du stagiaire**

A partir d'une analyse des situations signalées auprès des dispositifs de relogement et de maintien dans le logement, identifier les profils des ménages et leurs besoins en relogement. :

- Etudes des dossiers reçus en 2020
- Réalisation de statistiques
- Rédaction d'un document synthétique de présentation des données

Sur le volet expulsions locatives, à partir du traitement de quelques situations, explorer le logiciel Exploc pour optimiser les procédures.

- Etudier les fonctionnalités de l'outil Exploc à partir de cas concrets



## PRÉFET Présentation des modalités d'accompagnement du stagiaire

Sous la supervision de la cheffe de service inclusion par le logement, le stagiaire sera accompagné par les agents du service en charge des missions référencées, pour l'accès aux données.

### → Environnement professionnel (composition/missions du service)

Service inclusion par le logement composé de 12 agents, en charge du pilotage des dispositifs d'accès prioritaire et de maintien dans le logement et de la lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique

La direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités est compétente en matière de politiques de cohésion sociale, de développement de l'emploi, d'insertion sociale et professionnelle, de l'accès et du maintien dans le logement et du travail.

« A ce titre, elle met en œuvre dans le département les politiques relatives :

« 1° A la prévention et à la lutte contre les exclusions, à la protection des personnes vulnérables, aux fonctions sociales du logement, à l'inclusion des personnes en situation de handicap, à la protection de l'enfance, au travail social et à l'intervention sociale, aux actions sociales et économiques de la politique de la ville, à la lutte contre les discriminations et à la promotion de l'égalité des chances ;

« 2° A l'inspection et au contrôle des conditions d'accueil et de fonctionnement des établissements et services sociaux ;

« 3° Au travail et notamment à l'amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail, ainsi qu'aux missions

d'inspection du travail ;

« 4° A l'accès et au maintien dans l'emploi des personnes éloignées du marché du travail ;

« 5° A l'anticipation et à l'accompagnement des mutations économiques ;

« 6° Au développement de l'emploi et des compétences ;

« 7° Au développement de l'accès à la formation professionnelle, à l'apprentissage et aux qualifications, dans le respect des exigences de qualité.

II.-Elle concourt :

« 1° A l'identification et à la prise en compte des besoins prioritaires de santé des populations les plus vulnérables et à la lutte contre les drogues et les conduites addictives ;

« 2° A la planification à la programmation des équipements sociaux ;



« 3° A la prévention des crises et à la planification de sécurité nationale ;

« 4° A l'insertion professionnelle des jeunes et des personnes vulnérables ;

« 5° Aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes.

« III.-Elle est chargée de l'intégration des populations immigrées et de l'organisation de l'accueil et de l'hébergement des demandeurs d'asile. »

Au 1er avril 2021, la DDETS de la Vendée comptera 85 agents répartis au sein de trois pôles :

- Direction

- Accompagnement et Inclusion

- Travail et Entreprises

Le pôle Accompagnement et Inclusion composé de 32 personnes, en charge de la mise en œuvre des politiques et dispositifs d'intervention sur le champ de la protection des publics vulnérables, de l'accueil, hébergement, insertion, de l'intégration, de l'inclusion sociale et professionnelle, de l'accès au logement social et des politiques de l'emploi.

Le service Protection, Hébergement et Insertion est constitué de 9 personnes (une cheffe de service, une adjointe à la cheffe de service, une assistante de service social et de 6 agents de catégorie B)

**→ Personne à contacter**

Emilie LELORE au 02.51.36.75.68

Jérôme LESUEUR au 02.51.36.75.10